

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de T. SCHUERMANS, Conseillère communale, relative à l'avenir de la Place Bara après des années de travaux menés par 'Vivaqua'.

T. SCHUERMANS donne lecture du texte suivant :

T. SCHUERMANS geeft lezing van de volgende tekst:

Het Baraplein in Anderlecht is jarenlang ontoegankelijk geweest voor buurtbewoners door ingrijpende werken van « Vivaqua » aan de Zenne. Nu de werken zo goed als afgerond zijn en de werfmaterialen hopelijk snel verdwijnen, rijst de vraag hoe dit plein opnieuw een waardevolle publieke ruimte kan worden.

In het verleden was het Baraplein een plek met banken waar mensen elkaar ontmoetten. Vandaag hebben bewoners nood aan collectieve ruimte waar verbondenheid, rust en sociale veiligheid centraal staan.

Daarom heb ik volgende vragen:

1. Heeft het schepencollege zicht op wanneer het Baraplein opnieuw toegankelijk zal zijn voor de buurt?
2. Plant het college initiatieven om van het plein opnieuw een ontmoetingsplek te maken (zoals het plaatsen van banken, bloementorens of speelinrichting voor kinderen)?
3. Er circuleren plannen om het Baraplein structureel te herinrichten. Vallen deze plannen onder de bevoegdheid van het Brussels Gewest? Zo ja, volgt het college deze plannen proactief op en worden inwoners hierover geïnformeerd?
4. Op welke manier wil het college vermijden dat dit plein opnieuw een hotspot wordt voor drugshandel, en inzetten op sociale controle en buurtversterking?

Monsieur l'Echevin MILQUET:

Les travaux de « VIVAQUA » touchent effectivement leur fin et la place Bara redeviendra normalement accessible dans les prochaines semaines. Située à cheval entre Anderlecht et Saint-Gilles, sa gestion dépend de la Région. Comme prévu, les bancs et le mobilier urbain seront remis en place dans leur configuration initiale. Ce chantier s'inscrivait dans un plus vaste projet régional de rénovation des pertuis de la Senne, menés depuis plus de 10 ans. A ce jour, aucun réaménagement structurel n'a été communiqué à la Commune. Toutefois, une demande a bien été introduite en ce sens. La Région prévoit un réaménagement global du quartier du Midi, de la rue Bara, de la rue de France, du boulevard Jamar et des abords de la gare. Cependant, les échéances

restent assez lointaines. Lorsque des projets concrets émergeront, la Région organisera une concertation citoyenne, comme elle le fait actuellement pour le boulevard Jamar.

En attendant, la place sera remise dans son état initial par « VIVAQUA ». Je tiens aussi à mentionner que nous restons très vigilants quant aux nuisances signalées par les riverains et que vous évoquiez fort à propos. Un commerce problématique a, par exemple, été récemment auditionné puis fermé pour deux mois, à la demande du bourgmestre. La surveillance des troubles à l'ordre public reste renforcée. Notre administration participe également au groupes de travail régionaux sur la sécurité autour de la gare du Midi. Nous y plaidons pour des aménagements coordonnés en matière d'éclairage public, de caméras et d'aménagements.

Sur le plan communal, la sécurité et la qualité de vie dans cet espace sont et restent évidemment une priorité. Des actions sont mises en place avec le service « Prévention », la police de proximité et le tissu associatif local pour renforcer la présence humaine, accompagner les publics vulnérables et prévenir les comportements à risque.

Au final la Commune suivra donc ce dossier de près, en lien avec la Région, et veillera à ce que ces habitants et les usagers soient pleinement associés à chaque étape future, dans un esprit de transparence, d'écoute et de co-construction.